EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)

Nombre de membres L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à vingt En exercice : 11 heures, le Conseil Municipal de cette commune,

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire

qui ont pris part à la délibération : 7 Présents : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER,

Date de convocation: 17/06/2025

Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU FOURNIER Absent(es) excusé(es): Mmes PERROUIN, FOURNIER,

Mr RADÉ.

Absents non excusés: Mrs DESMOTS, TREMBLAY.

Secrétaire : Mr Jean-Paul GIBOIRE

Mme Dominique PERROUIN donne pouvoir de vote à Mme Sophie GENDRY pour les délibérations et aux votes des décisions à l'ordre du jour.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 02/07/2025

- <u>Délibération D2025-024</u> : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes de PAYS DE CRAON dans le cadre d'un accord local : approuvée
- <u>Délibération D2025-025</u> : Remboursement bris de glace solde sinistres Eglise et véhicule communal : approuvée
- <u>Délibération D2025-026</u>: Révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune de Craon : approuvée
- <u>Délibération D2025-027</u> : Acquisition téléphone portable service technique : approuvée
- Délibération D2025-028 : Décision modificative n°1 Budget primitif 2025 de la commune : approuvée